

DECISION DU MAIRE n° 19/2023

OBJET : Avenant n° 1 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres - Lot n° 7 : Plomberie sanitaires - Chauffage - Ventilation » (22-I-03-T).

Le Maire de la Commune de Grenade,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n° 49/2020 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'acte d'engagement du marché « Réhabilitation de la Remise Serres » - Lot n° 7 : Plomberie sanitaires - Chauffage - Ventilation » - n°22-I-03-T, attribué à l'entreprise IDEX ÉNERGIES domiciliée à LABÈGE, en date du 30 mars 2023,

Considérant qu'il a été convenu avec l'entreprise la suppression de l'option n° 1 pour la commande centralisée, rendue non essentielle (Moins-value constatée = - 1 575,00 € HT),

Considérant également, qu'après les retours de l'analyse préconisée par le bureau d'étude, une modification du système de chauffage dans la salle de réunion et d'exposition est nécessaire et revue à la baisse avec la mise en place d'un groupe extérieur à deux cassettes au RDC et deux cassettes au R+1 (Moins-value constatée = - 1 843,75 € HT),

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure un avenant n° 1 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres - Lot n° 7 : Plomberie sanitaires - Chauffage - Ventilation » (22-I-03-T) afin d'acter cette moins-value, comme indiqué dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision.

ARTICLE 2 :

De préciser le nouveau montant du marché comme suit :

Suppression de l'option n° 1 commande centralisée :

- Montant HT = - 1 575,00 €

Modification système de chauffage dans la salle de réunion et d'exposition :

- Montant HT = - 1 843,75 €.

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 3 418,75 €
- Montant TTC : - 4 102,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : 1,15 %.

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 292 721,18 €
- Montant TTC : 351 265,42 €.

ARTICLE 3 :

Le Conseil Municipal sera tenu informé de cette décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Grenade, le 19.07.2023

Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Grenade
Représentée par son maire
Mr Jean Paul Delmas
Avenue Lazare Carnot
31330 Grenade

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

IDEX ÉNERGIES – 1862, avenue de la Lauragaise – 31670 LABÈGE
Nom de la personne habilitée à signer : Guillaume FILLON - Directeur d'Agence
Siège Social :
IDEX ÉNERGIES – 72 avenue Jean-Baptiste Clément – 92513 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
Président : Benjamin FREMAUX
Contact : didier.bennet@idex.fr / angela.saludas@idex.f
☎ 05.61.39.20.95 – 📠 05.61.78.31.07
SIRET n° 315 871 640 01728

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Référence du marché public : 22-1-03-T : Réhabilitation de la Remise Serres

- Date de la notification du marché public : 30 mars 2023
- Durée d'exécution du marché public : Le marché doit être terminé au plus tard le 30 novembre 2023 pour l'ensemble des lots.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20
 - Montant HT : 296 139,93
 - Montant TTC : 355 367,92

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Modifications à l'initiative du Maître d'ouvrage :

- 1- Suppression de l'option n°1 pour la commande centralisée d'un montant de - 1575 HT soit - 1890 TTC

Modification du système de chauffage dans la salle de réunion et d'exposition : Mise en place d'un groupe extérieur RXYSQ8TY1 (22kw) avec 2 cassettes FXZQ50A (5.6 kW) au RDC et 2 cassettes FXZUQ71A (8 kw) au R+1. Moins-value de - 1843.75€ HT soit -2212,5 TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20
- Montant HT : - 3418,75 HT
- Montant TTC : - 4102,5 TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,1544

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20
- Montant HT : 292 721,18
- Montant TTC : 351 265,42

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.